À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Plan de déplacement

École Notre-Dame-de-l'Assomption

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Blainville

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

Nature-Action QUÉBEC

Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit d'un outil de communication permettant de faire état de la situation du transport actif et des pistes de recommandations pour le territoire désigné. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ?

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de Québec en Forme.

NATURE-ACTION QUÉBEC remercie également pour leur collaboration le Service de police de la Ville de Blainville, les services municipaux de la Ville de Blainville et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI).

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui ont participé à la marche de repérage le 12 mars 2013 :

Mme Mychèle Nolet, directrice
M. Jonathan Leggitt, régisseur au transport, CSSMI
M. Jonathan Tremblay, sergent du Service de Police de la Ville de Blainville
M. David Marra-Hurtubise, chargé de projet Nature-Action Québec

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION 4
1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE 4
Caractéristiques générales 4
Caractéristiques physiques 5
Carte 1 : Répartition géographique des élèves 6
1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR 7
Carte 2 : Portrait général du secteur 8
1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DE L'ECOLE DE L'ENVOLÉE 10
Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorise le transport actif 10
Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route 11
Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption 12
2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTION 13
Tableau 3 : Enjeux et pistes de solution 13
Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption 16
Photos des endroits ciblés 17
ANNEXES 19
ANNEXE 1 20
ANNEXE 2 33
ANNEXE 3 35

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

Nom :	École Notre-Dame de l'Assomption
Commission scolaire :	de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Nombre d'élèves :	436
Nombre d'employés (personnel et enseignants) :	60
Type d'école :	de quartier
Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves :	306
Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) :	6 autobus
Nombre de brigadiers scolaires adultes :	Aucun
Nombre de brigadiers scolaires écoliers :	Aucun
Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde :	15 %

Mise en contexte

À l'école Notre-Dame de l'Assomption, 101 élèves sont marcheurs, soit 23%. Ces élèves proviennent tous du secteur du côté Ouest du boulevard Curé Labelle entre le boulevard de la Seigneurie et la 89^{e} Avenue Ouest. Les élèves véhiculés en transport scolaire sont ceux au Sud du boulevard de la Seigneurie et ceux qui proviennent d'un autre secteur, soit celui du Domaine-Vert Nord, à Mirabel. Au moment de la marche de repérage, effectuée le 12 mars 2013, la directrice de l'école, Mme Mychèle Nolet est à l'écoute des inquiétudes des parents et elle est concernée par la sécurité aux abords de l'école.

Parmi les inquiétudes ciblées, on retrouve :

- L'arrivée des élèves sur la cour par l'accès près du stationnement des parents lorsqu'il y a beaucoup de véhicules présents ;
- Sécuriser les trajets scolaires dans le quartier en arrière de l'école afin d'accéder à la cour par des trajets aménagés de façon sécuritaire ;

De plus, certains éléments d'aménagement sécuritaire seraient manquants dans le secteur de la rue Marie-Chapleau. Les élèves qui y résident sont véhiculés puisqu'ils sont considérés en zone à potentiel de risque. La marche de repérage nous a permis d'identifier des pistes de solutions afin de sécuriser ce secteur.

La volonté de promouvoir le transport actif sécuritaire à l'école de Notre-Dame de l'Assomption est grande. La direction souhaite que des actions soient faites pour que parents et enfants puissent marcher en toute sécurité sur le chemin de l'école.

Caractéristiques physiques

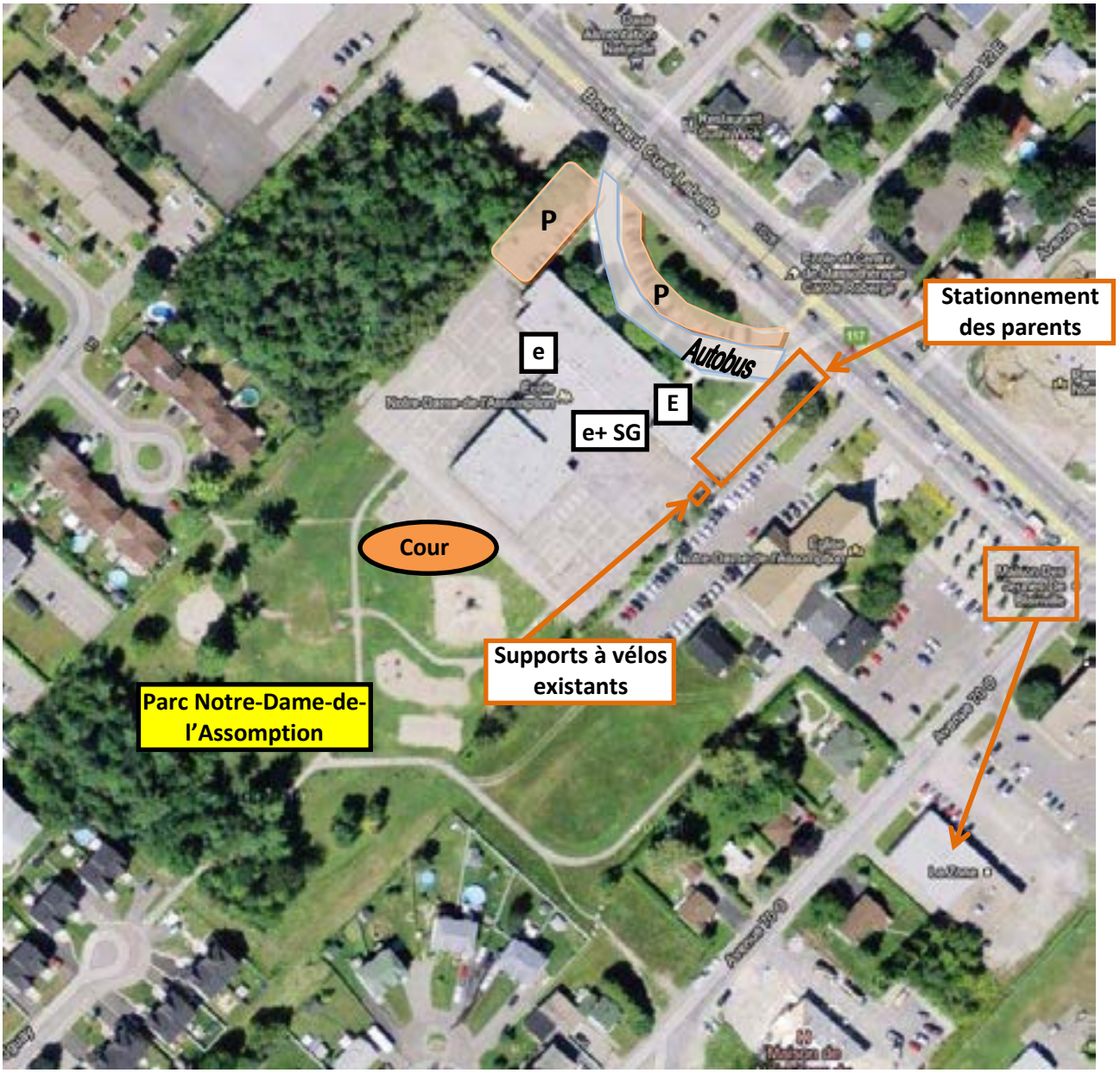

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

Carte 1 : Répartition géographique des élèves

Source : Google maps, imagerie 2013.

Note : À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la zone de marche pour les élèves du primaire est de 1,6 km à pied autour de l'école, ce qui équivaut approximativement à 1,2 km à vol d'oiseau.

Légende

● : Domicile d'élève

★ : École

1.2 Portrait général du secteur

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption est située sur le boulevard Curé-Labelle, qui est une artère à cinq voies très achalandée lors de l'entrée et de la sortie des classes. Voici une brève description des éléments qui caractérisent le secteur (voir carte 2) :

- Un feu de circulation est positionné à environ 150 mètres au sud de l'école et il n'est pas rare que les véhicules soient arrêtés jusqu'à la hauteur de l'école lorsque le feu est rouge.
- Le volume élevé de circulation et la largeur des routes à cette intersection la rendent très dangereuse. C'est pourquoi, après avoir évalué le degré de sécurité, les brigadiers qui se trouvaient à cette intersection ont été retirés et tous les élèves demeurant à l'est du boulevard Curé-Labelle ont maintenant droit au transport scolaire.
- La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues des quartiers résidentiels autour de l'école.
- La vitesse est limitée à 60 km/h sur le boulevard Curé-Labelle, sauf devant l'école où elle est limitée à 50km/h de 7h à 17h du lundi au vendredi de septembre à juin.
- Il n'y a aucun corridor scolaire existant. Par contre, voici la liste des tronçons qui sont à l'étude pour le devenir :
    - Rue Alain au complet côté Est (piste cyclable);
    - 70^{e} avenue Ouest entre la rue Alain et l'accès au passage piétonnier menant à la cour d'école (côté Nord) ;
    - Rue Joseph-Bepka au complet du côté Est;
    - rue Marie-Chapleau entre la rue Joseph-Bepka et la 56^{e} avenue du côté Ouest ;
    - rue Ernest-Bourque au complet côté Ouest (continue vers le secteur de l'école des Ramilles) ;
    - rues de Bellefeuille et Marie-Uguay du côté de la piste cyclable.
- Certains de ces corridors scolaires pourront aussi bénéficier aux élèves de l'école secondaire Henri-Dunant qui est située dans le quartier.
- En plus du parc Notre-Dame-de-L'Assomption derrière l'école, quatre autres parcs sont situés dans le secteur du bassin d'élèves :
    - Parc Claude-Henri Grignon au coin de la 84e Avenue Ouest et de la rue Richard ;
    - Parc Félix-Leclerc sur la rue Gilles Vigneault
    - Parc Jacques-Viger sur la rue Alain ;
    - Parc Henri-Dunant sur la rue Marie-Chapleau.
- Parmi les lieux d'intérêts autour de l'école, on remarque :
    - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption voisine de l'école
    - Le Complexe La Zone Jeunesse de Blainville situé sur la 70e avenue ;
    - Le Centre récréoaquatique sur la rue Marie-Chapleau ;
    - L'école secondaire Henri-Dunant voisine du Complexe récréoaquatique.
- Le stationnement pour les parents est situé entre l'église et l'école. Toutefois, une clôture sépare les deux terrains, donc le stationnement de l'église n'est pas propice à l'utilisation des parents.
- Trois accès à la cour d'école sont aménagés à partir de la 70^{e} avenue Ouest, la rue Marie-Uguay et la rue Royale.
- Plusieurs pistes cyclables sont aménagées dans le quartier et vous pouvez vous référez à l'annexe 1 afin d'y consulter la carte.

Carte 2 : Portrait général du secteur

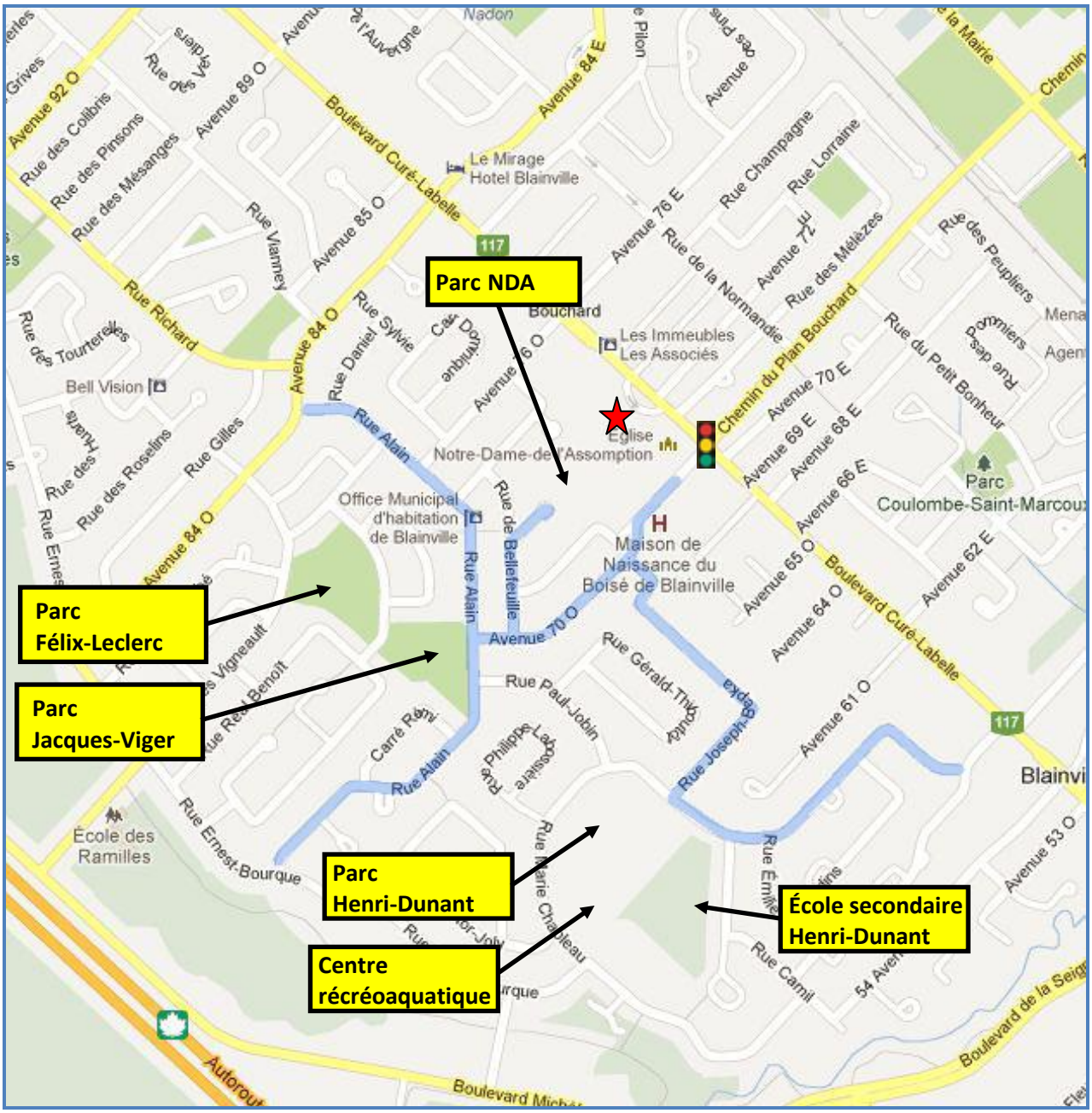

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
★ : École de l'Envolée
▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

Mise en contexte

À la ville de Blainville, le transport actif est un dossier prioritaire. Depuis quelques années, en collaboration avec les écoles et avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des aménagements en faveur de la sécurité de tous ont été réalisés aux abords des écoles. Le service de police travaille étroitement en prévention auprès des écoles et des actions pour la promotion de la sécurité et du partage de la route sont effectuées chaque année, surtout au moment de la rentrée scolaire.

De plus, avec l'adoption de sa politique environnementale en novembre 2011, la Ville de Blainville entend mettre sur pied un plan d'action sur l'économie d'énergie qui intégrera entre autres l'objectif d'optimiser les déplacements des personnes en favorisant le transport actif, le transport collectif et le covoiturage. Elle souhaite aussi poursuivre les initiatives visant à réduire les émissions de GES en encourageant les modes de transport actif (marche et vélo).

Finalement, toujours dans le souci de sécuriser et rassurer les citoyens, surtout les plus jeunes, la Ville de Blainville a revitalisé le programme Parent-Secours en l'instaurant dans tous les milieux de garde familiaux affiliés avec le Centre de la petite enfance La Rose des Vents. En 2010, bénéficiant de l'habilitation sécuritaire déjà acquise par tous leurs employés, les 112 garderies en milieu familial, réparties sur l'ensemble du territoire blainvillois, sont devenues simultanément des foyers-refuges pour les enfants et aînés. La liste complète des adresses Parents-Secours ainsi que la carte se trouve en annexe du présent document.

Avec le programme *À pied, à vélo, ville active*, la ville est heureuse de pouvoir récolter les informations qui permettront de continuer de cibler les bonnes actions afin de favoriser le transport actif au sein de sa collectivité.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photos des interventions déjà réalisées
Le territoire de la ville de Blainville	Relance du programme « Parents-Secours » en partenariat avec les milieux de garde familiaux reconnus	Service de police et Centre de la Petite Enfance La Rose des Vents	Déjà réalisé	
Voir la liste des corridors scolaires à la section 1.2	Corridors scolaires dont les principales caractéristiques sont : -Un sentier délimité au sol sur chaussée partagée -Une signalisation clairement indiquée -Une interdiction de stationner en tout temps du côté du sentier -Un déneigement prioritaire	Administration municipale	Printemps 2013	
Terrain de l'école	Révision de la signalisation aux abords des écoles	Commission scolaire	Annuellement	

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photo
Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	Commission scolaire et service de police	Annuellement en février	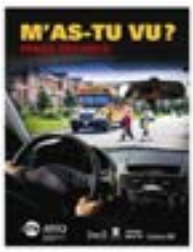
Le territoire de la Ville de Blainville	Campagne de sensibilisation « Je marche en sécurité pour ma santé » pour réduire le taxi parental entre le domicile et l'école	Service de police	Déjà réalisé	
Le territoire de la Ville de Blainville	Promotion de la campagne La rue pour tous. Le service de police distribuera de l'information devant chaque école de Blainville pour sensibiliser les usagers de la route à la courtoisie et la sécurité entre automobilistes, cyclistes et piétons.	Service de police	Printemps 2013	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption

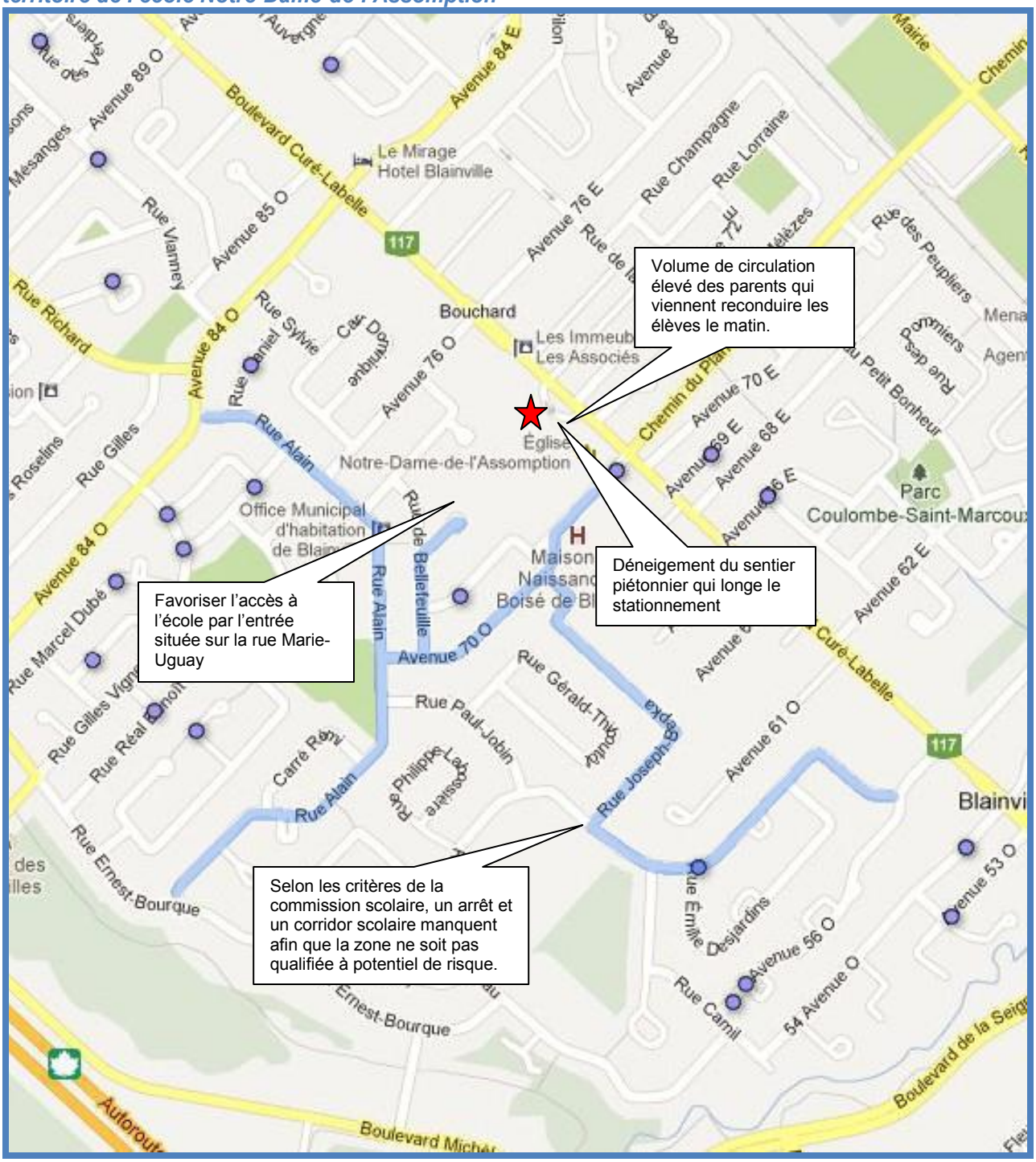

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende

★ : École de l'Envolée

○ : Parents-Secours

▬ : Emplacement des corridors scolaires à prévoir

□ : Enjeux

2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solution ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. En aucun temps ces pistes de solutions sont définitives, il s'agit de recommandations.

Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	**Municipalité**	**Service de police**
1	L'ensemble de la zone de marche autour de l'école	Améliorer la visibilité des élèves marcheurs sur les rues fortement empruntées par ceux-ci.		Aménager des corridors scolaires qui seront identifiés clairement par des panneaux de signalisation. Ces corridors auront la particularité de posséder un sentier clairement identifié pour les élèves sur la chaussée, avec une interdiction de stationner sur ce côté de rue durant la l'année scolaire, et d'être déneigés en priorité. Se référer à la carte 2 pour connaître les rues projetées.	
2 3	Accès à la cour d'école à partir de la rue Marie-Uguay	Selon la répartition des élèves et pour avoir accès à la cour d'école, l'entrée par la rue Marie-Uguay est très sécuritaire.	Inciter les enfants à utiliser les corridors scolaires. Ce sont les trajets les plus sécuritaires.	Mettre une affiche pour indiquer un point d'accès à l'école.	

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
4	Stationnement des parents devant l'école	Le volume de circulation est élevé dans le stationnement des parents à l'entrée et à la sortie des classes.	Inciter les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école à les débarquer aux points d'accès de la cour d'école dans le quartier résidentiel. De plus, promouvoir la sécurité des corridors scolaires : tout parent pourrait faire débarquer un élève le long des trajets des corridors scolaires.		
5		Le corridor piétonnier qui longe le stationnement des parents n'est pas déneigé, donc les élèves qui arrivent par le boulevard Curé-Labelle doivent traverser le stationnement pour accéder à la cour d'école	Il est recommandé que la commission scolaire puisse faire déneiger ce passage.		
6		Le volume de circulation sur le boulevard Curé Labelle rend difficile la sortie des véhicules.		Réitérer la demande au MTQ afin qu'il aménage une zone quadrillée d'interdiction d'arrêt devant la sortie du stationnement tel qu'il en existe devant d'autres commerces situés près d'un feu de circulation sur le boulevard Curé-Labelle.	

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
7	8	Intersection des rues Marie-Chapleau et Joseph-Bepka	Les élèves qui résident dans le secteur de la rue Marie-Chapleau ont droit au transport scolaire puisque l'intersection des rues Marie-Chapleau et Joseph-Bepka est considéré à risque.	Revoir l'analyse de la zone à potentiel de risque dans l'éventualité où la ville instaure les aménagements sécuritaires requis.	Selon les critères de la commission scolaire, à cette intersection, l'ajout d'un arrêt, d'une traverse de piéton au sol et d'un corridor scolaire pourraient éliminer les facteurs à potentiel de risque afin que les élèves du quartier puissent marcher. Une alternative à cette piste de solution serait de déplacer l'arrêt à l'intersection des rues Marie-Chapleau et Émilie-Desjardins vers l'intersection des rues Marie-Chapleau et Joseph-Bepka.	
9		Passages piétonniers des points d'accès à la cour d'école	Lors de la marche de repérage, les sentiers étaient déneigés, mais glacés.		Épandre de la poussière de roche lorsque les conditions hivernales et printanières sont propices à la formation de glace.	

Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption

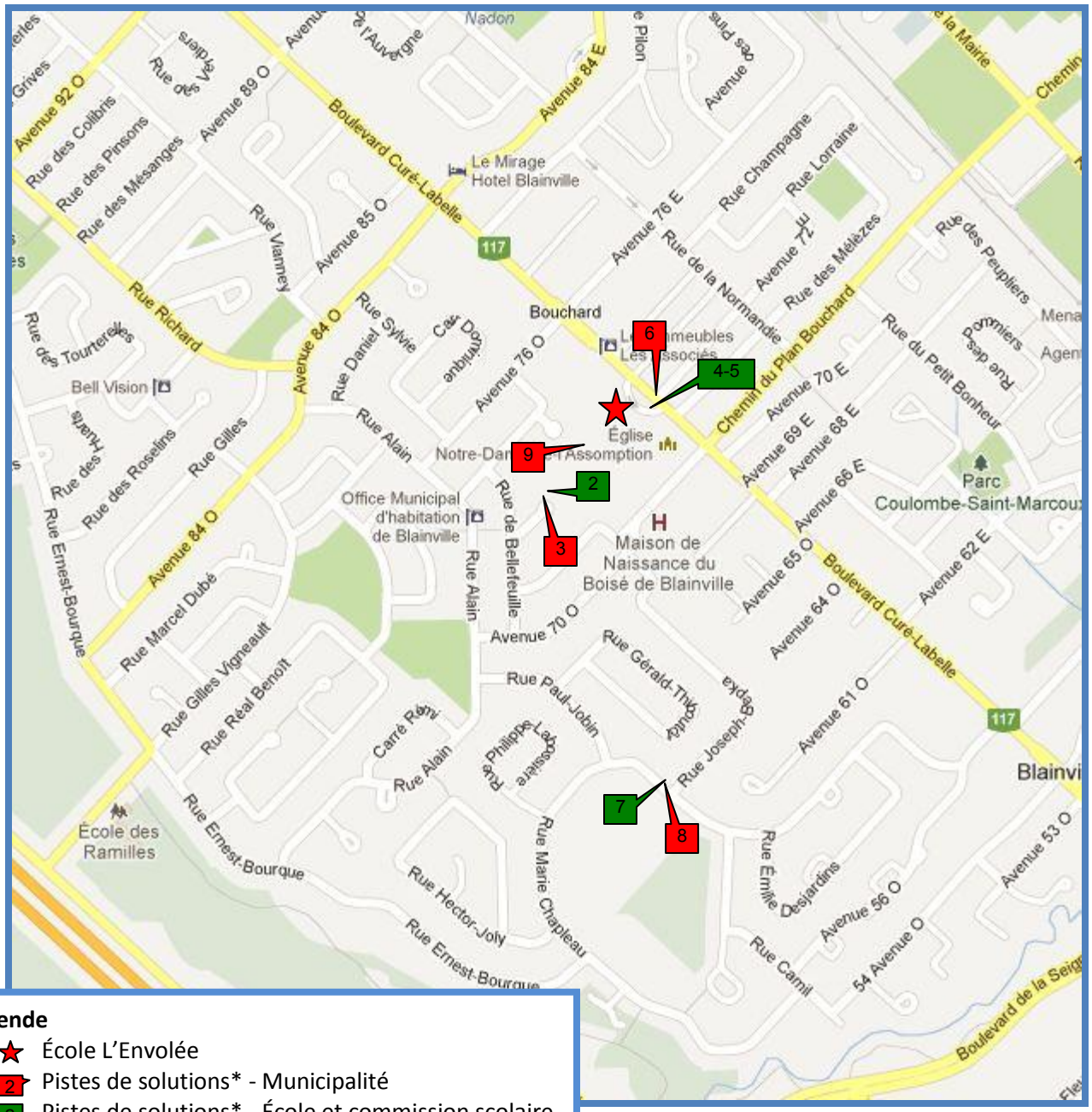

Légende

- ★ École L'Envolée
- 2 Pistes de solutions* - Municipalité
- 2 Pistes de solutions* - École et commission scolaire
- 2 Pistes de solutions* - Service de police

*Le numéro correspond au numéro de la piste de solution (voir Tableau 3).

Photos des endroits ciblés

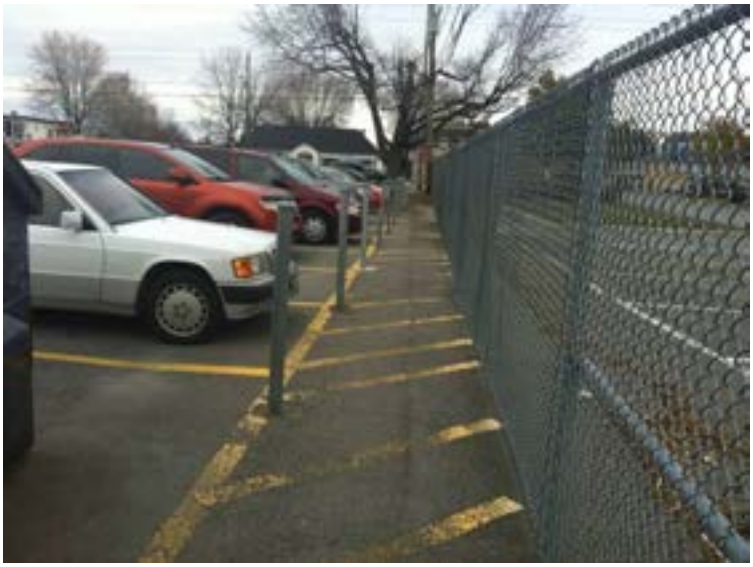

Passage piétonnier qui longe le stationnement des parents. L'entrée de la cour se trouve derrière le point de vue de la caméra.

Passage piétonnier menant à la cour d'école qui n'est pas déneigé durant l'hiver.

Point d'accès des élèves à la cour d'école à partir de la 70e avenue.

Point d'accès des élèves à la cour d'école à partir de la rue Royale.

Point d'accès des élèves à la cour d'école à partir de la rue Marie-Uguay.

Intersection des rues Marie-Chapleau et Joseph-Bepka. À cette intersection, il est suggéré d'ajouter un panneau d'arrêt et une traverse de piéton au sol.

Annexes

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 2
Carte et liste des adresses Parents-Secours

ANNEXE 3
Fiche de suivi

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE PRIMAIRE Notre-Dame-de-l'Assomption

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Blainville
Octobre 2012

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Québec EN FORME

Transports Québec

Table des matières

INTRODUCTION **22**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS **23**

1. ÉTAT DES LIEUX 24
   1.1 Emplacement de l'école *24*
   1.2 Environnement urbain *25*
   1.3 Stationnement existant *26*
2. RECOMMANDATIONS 27
3. ÉQUIPEMENTS 28
   3.1 Types de supports recommandés *28*
   3.2 Autres recommandations *28*
4. RECOMMANDATIONS GENERALES 29
   4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *29*

REFERENCES 29

ANNEXES **30**

A) PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 31
B) PREVENTION DU VOL 32
C) PROMOTION 32

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École de l'Envolée

23 mars 2013

Adresse: 1027, boulevard Curé Labelle
Blainville, Québec
J7C 2M2

Contact : Madame Mychèle Nolet, directrice

Nombre d'élèves : 436

Nombre d'employés: 60

Date de la visite : mercredi 24 octobre 2012

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 120 places de stationnement vélo.

Nombre de places totales recommandé : entre 24 et 93 places.

Résumé des recommandations :

- Ajout de places de stationnement vélo
- installation de repères visuels ;
- distribution d'information sur l'utilisation des supports à vélo.

Visite effectuée par : David Marra-Hurtubise
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption est située sur le boulevard Curé-Labelle. Quatre parcs se retrouvent à proximité à moins d'un kilomètre, dont celui qui se trouve directement derrière l'école. Les élèves qui arrivent à vélo à l'école proviennent du quartier résidentiel derrière l'école et ils ont accès à la cour par trois points d'accès. Le support à vélos se trouve près de l'école à l'entrée de la cour qui donne sur le stationnement des parents.

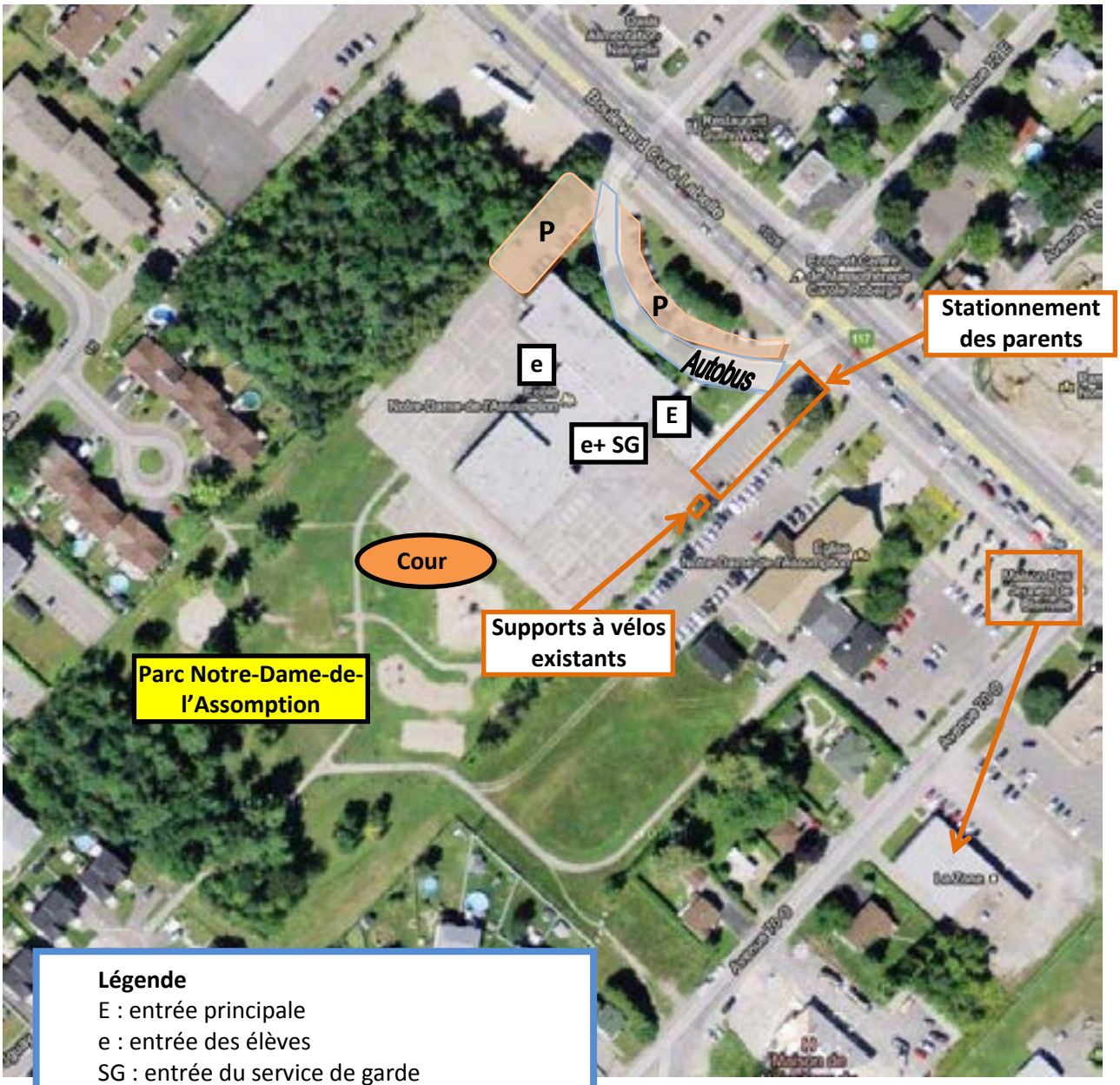

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

1.2 Environnement urbain

Plusieurs pistes cyclables sont accessibles et parcourent le quartier où les élèves résident. La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables ainsi que les passages piétonniers existants.

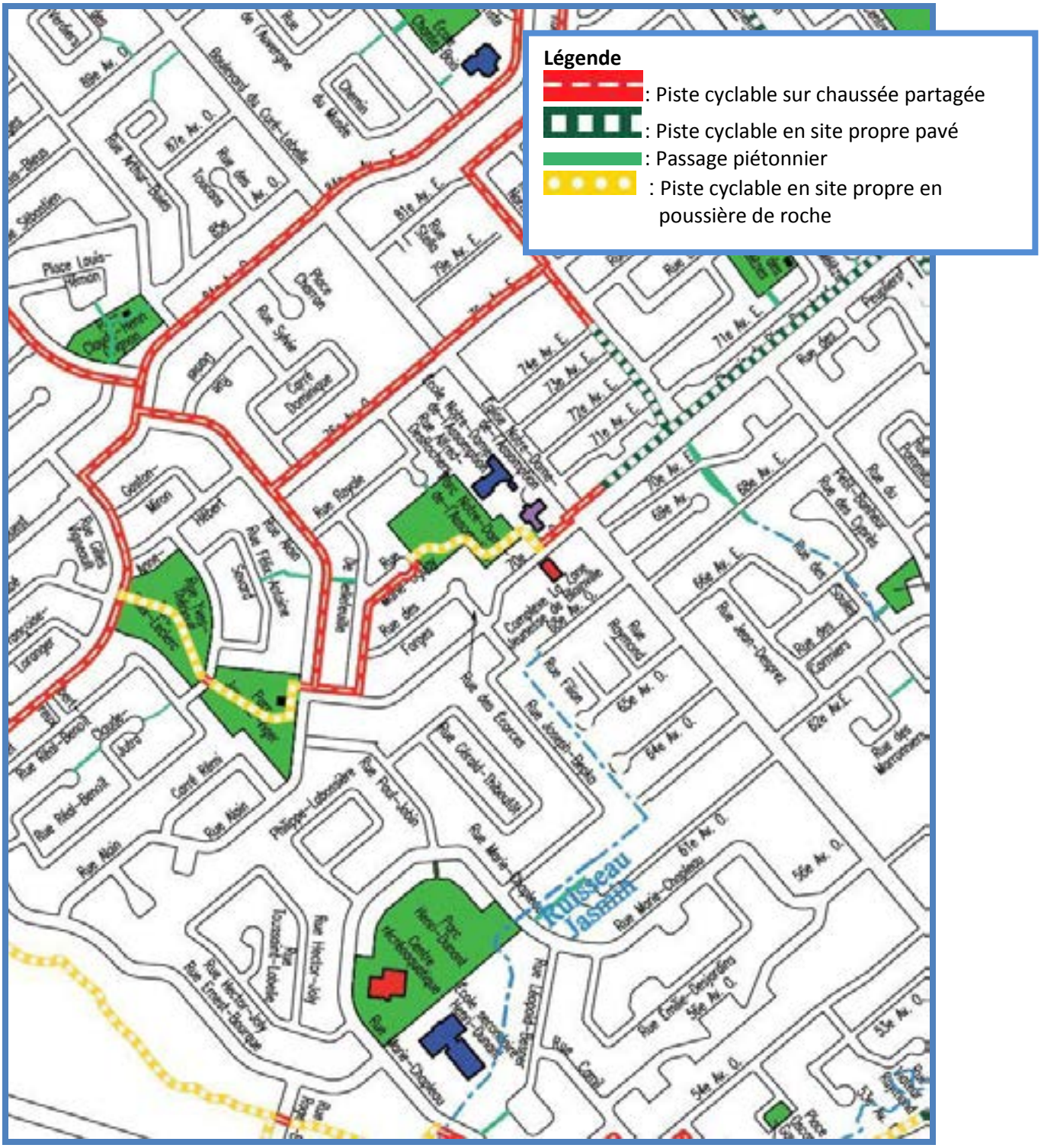
Légende
: Piste cyclable sur chaussée partagée
: Piste cyclable en site propre pavé
: Passage piétonnier
: Piste cyclable en site propre en poussière de roche
Ruisseau Jasmin

Source : Carte du réseau cyclable de Blainville 2010 http://blainville.ca/citoyens/cartographie/

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, il a été constaté que:

- l'école possède 12 places de stationnement vélo situées sur la cour d'école près de l'accès par le stationnement des parents;

- le support, de type râtelier, est en bon état et est celui recommandé par Vélo Québec;
- le support est ancré au sol adéquatement et cadenassé à la clôture;

- aucun vélo n'était présent sur le support;
- selon Mme Bédard, les incidents de vandalisme peu fréquents;
- Environ 101 élèves n'ont pas droit au transport scolaire par contre au plus une dizaine d'élèves utilisent le vélo pour venir à l'école à l'automne et au printemps;
- Mme Nolet souhaite promouvoir l'utilisation du vélo auprès de ses élèves;
- il n'y a aucune indication ni repère visuel pour indiquer le stationnement vélo.

2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

- d'augmenter le nombre de places entre 24 et 93 puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 place pour 10 à 40 employés;
- d'ajouter les nouveaux supports sur le même site que celui déjà en place (voir étoiles sur la photo);

- d'installer des repères visuels pour le corridor cyclable ainsi que pour le ou les stationnements vélo;
- de distribuer de l'information sur l'utilisation des supports à vélo.

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7

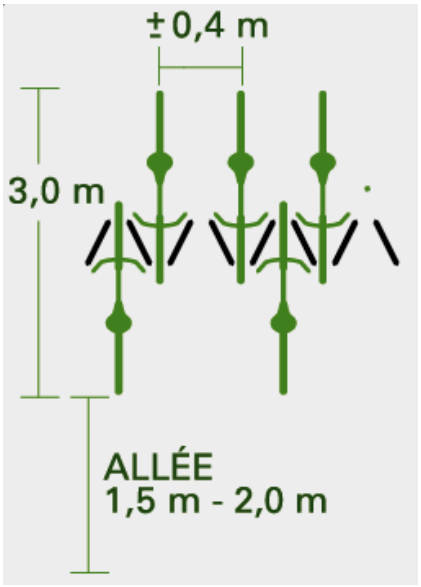

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).
Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi stationnements pour vélos :
www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération enfant soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

b) Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Annexe 2
CARTE ET LISTE DES ADRESSES PARENTS-SECOURS

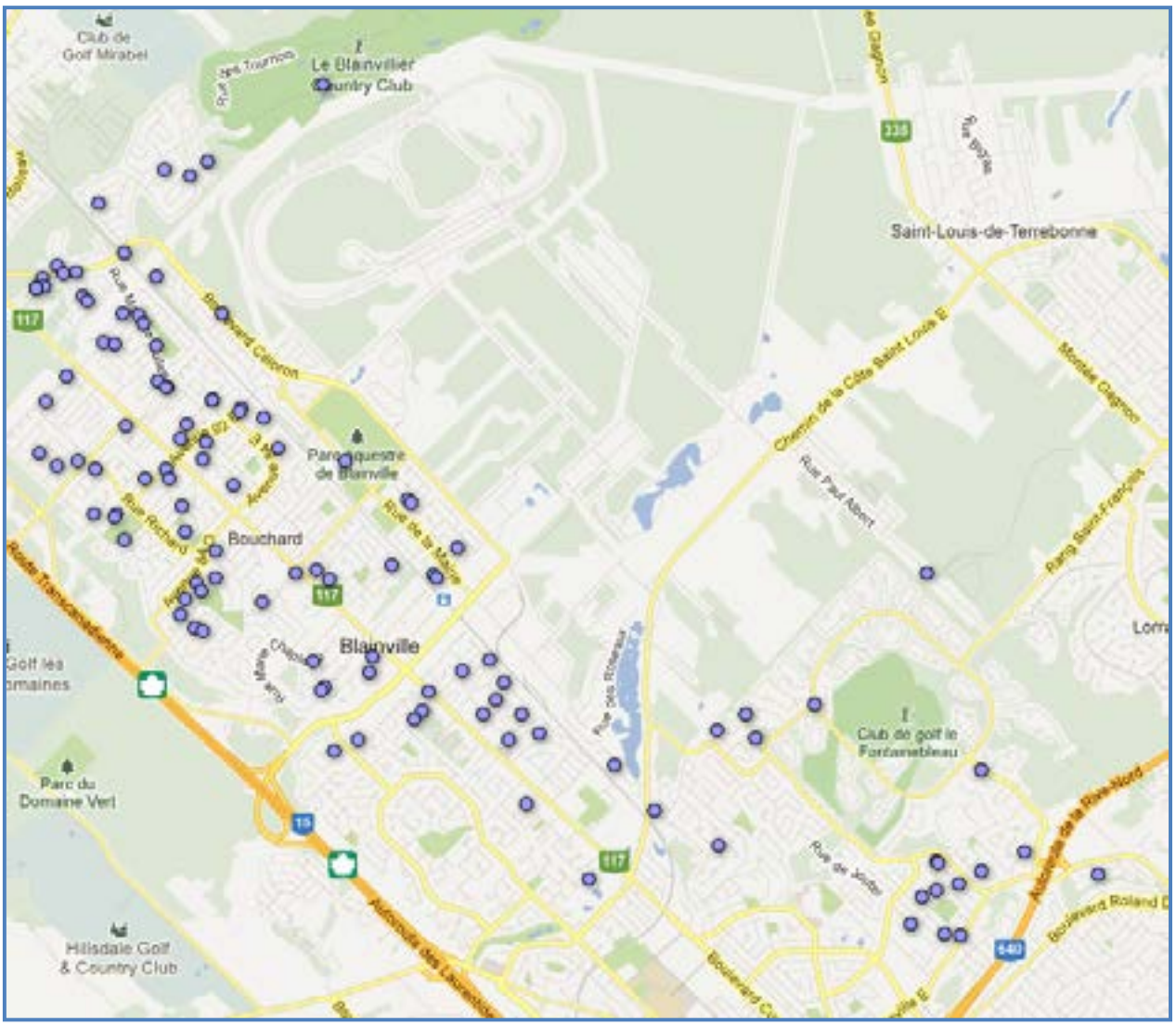

175, boul. de Fontainebleau, Blainville, J7B 1Y5	21, rue Dumont, Blainville, J7B 1G7
59, des Grives, Blainville, J7C 3M1	67, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
72, rue de L'Artois, Blainville, J7C 4P8	142, boul. des Châteaux, Blainville, J7B 1K9
2, rue Michel-Duclos, Blainville, J7B 1N6	21, 46e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1L3
40, 46e Avenue Est, Blainville, J7C 1L2	50, rue de Talcy, Blainville, J7B 0A2
1, rue Claude-Jutras, Blainville, J7C 5K5	18, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
39, rue Andrée, Blainville, J7C 3M3	35, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
152, rue du Blainvillier, Blainville, J7C 4X9	1099, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8
1, rue George-Heriot, Blainville, J7C 0G9	43, rue des Verdiers, Blainville, J7C 5V5
1426, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4	1368, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3
5, 37e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z4	13, rue Marie-Hypolite, Blainville, J7C 4H7
21, 53e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1M7	5, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0A9
11, rue des Jonquilles, Blainville, J7C 2Z9	189, rue Paul Albert, Blainville, J7E 4H5

23, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	89, 56e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1N2
31, rue Daniel, Blainville, J7C 1W2	717, rue Alcide-Sauvé, Blainville, J7C 5S9
21, des Camelias, Blainville, J7C 4T4	7, rue de l'Alsace, Blainville, J7C 4Z9
27, rue des Chardonnerets, Blainville, J7C 6A4	59, des Ducats, Blainville, J7C 5B5
53, 39e Avenue Est, Blainville, J7C 5Z1	37, 101e Avenue Est, Blainville, J7C 0J8
64, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7	5, rue Paul-Émile Borduas, Blainville, J7C 4W3
6, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P1	27, rue des Grives, Blainville, J7C 1Y8
25, rue Jeanne-Bonfond, Blainville, J7B 1N7	49, Jean Dallaire, Blainville, J7C 4T6
65, rue des Grives, Blainville, J7C 3M1	59, 101e Avenue, Blainville, J7C 4X5
26, rue Yvon-Cousineau, Blainville, J7B 1S5	49, rue des Forges, Blainville, J7C 1S1
1416, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5N8	5, rue des Nénuphars, Blainville, J7C 5V3
53, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1C3	16, 92e Avenue Ouest, Blainville, J7C 3T8
13, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9	7, rue François-Baillairgé, Blainville, J7C 5X9
1032, rue de la Mairie, Blainville, J7C 3B7	26, rue Hector-Maisonneuve , Blainville , J7A 0A2
5, rue des Sorbiers, Blainville, J7C 5E4	34, Georges Hériot, Blainville, J7C 0G9
606, rue Frontenac, Blainville, J7C 3A4	20, rue Anne-Hébert, Blainville, J7C 4P1
1380, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R3	1434, rue Jean-Paul-Riopelle, Blainville, J7C 5V4
1093, rue Gilles Vigneault, Blainville, J7C 2X8	88, Marie Chapleau, Blainville, J7C 1N1
26, rue du Voltigeur, Blainville, J7C 5P4	61, 92e Avenue Est, Blainville, J7C 5J7
1, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 1Z7	18, rue des Deniers, Blainville,
35, chemin du Musée, Blainville, J7C 3Q7	37, rue des Girolles, Blainville, J7C 5W7
6, rue des Bolets, Blainville, J7C 5E8	87, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0G6
21, rue Ambroise-Filion, Blainville, J7B 1V1	1341, rue Maurice-Cullen, Blainville, J7C 4R1
1247, rue Jacques-Desrosiers, Blainville, J7C 3B2	25, Jean Marc Dansereau, Blainville,
67, rue Bruchési, Blainville, J7B 1C5	18, 66e Avenue Est, Blainville, J7C 1P3
25, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5P3	1402, boul. Céloron, Blainville, J7C 5N8
1301, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	747, boulevard du Curé-Labelle, Blainville, J7C 2K2
94, 56e Avenue, Blainville, J7C 1N1	37, rue Paul-Mainguy, Blainville, J7C 5S7
27, rue Roméo-Pilon, Blainville, J7C 5P2	1180, rue Vianney, Blainville , J7C 3P9
42, 111e Avenue Ouest, Blainville, J7C 4Z7	19, de Vaudreuil, Blainville, J7C 4A8
25, rue De Vaudreuil, Blainville, J7C 4A4	103, rue Dubreuil, Blainville, J7B 1H7
265, rue de la Sarre, Blainville, J7B 1Y6	17, rue Louise-Carrier, Blainville, J7C 4R2
47, rue Jean Marc Dansro, Blainville, J7C 4M3	28, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R4
15, rue Françoise-Loranger, Blainville, J7C 4W6	12, rue de Varennes, Blainville, J7B 1H9
8, 70e Avenue Est, Blainville, J7C 1R3	1207, boul. Céloron, Blainville, J7C 4Z1
33, rue des Dinars, Blainville, J7C 5R3	34, 46e Avenue Ouest, Blainville,
1365, boul. Céloron, Blainville, J7C 5C6	72, rue Montcalm, Blainville, J7C 2R6
26, rue de Sorel, Blainville, J7B 2A2	1, rue d'Évreux, Blainville, J7C 5L2
71, rue des Liards, Blainville, J7C 0C4	48, rue de la Picardie, Blainville, J7C 0B9
40, rue Marcel-Vidal, Balinville, J7C 5M9	39, rue Yves-Tessier, Blainville, J7C 5W9
1251, rue Richard, Blainville, J7C 3J5	14, rue Marcel-Dubé, Blainville, J7C 4W4
44, rue du Chemin-du-Roy, Blainville, J7C 4R6	8, rue de Cherbourg, Blainville, J7C 5K1
8, 69e Avenue Est, Blainville, J7C 1R1	2, rue Albert-Dreux, Blainville, J7C 4Z6
10, 54e avenue Ouest, Blainville, J7C 1M9	13, rue de la Charente, Blainville, J7C 4M4
35, place Louis-Hémon, Blainville, J7C 3L5	

Annexe 3

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre

Diffusion du plan de déplacement :
École :_ Transmis_le__/__/20XX____par _____
au CÉ__du__/__/_____

Personne ressource école : _____
Autorités municipales :_____
Commission scolaire : _____
Service de police :_____
Autre(s) : _____

Adoption du plan de déplacement par les partenaires (date) : _____

Suivi des recommandations : rencontres et discussions ou demandes :
Conseil d'établissement :_____
Avec groupe de parents :_____
Avec les autorités municipales :_____
Avec la commission scolaire : _____
Avec le service de police :_____
Autre(s) : _____

Interventions en aménagements pour favoriser la marche et le vélo :
Aux abords de l'école :_____
_____
_____

Nombre de supports à vélo : _____
Achetés par (ex. commission scolaire, école) : _____Date :_____
Installés par (ex. la commission scolaire) : _____Date : _____

Activités de sensibilisation et de mobilisation en lien avec le transport actif planifiées ou réalisées :
- Avec les élèves :_____
- Avec les parents :_____
- Avec l'équipe-école : _____
- Autre(s) : _____